



15 décembre 2015

REUNION DE DEBRIEFING DES QUALIF TSEEAC 2015

Comme chaque année, l'Administration a rencontré les OS pour faire le point sur les qualifications TSEEAC de l'année.

FO est globalement satisfaite de l'organisation des épreuves et note les efforts de SDRH pour l'amélioration continue de ces qualifications statutaires.

1^E QUALIFICATION

Deux centres d'examen ont été ouverts cette année : Paris et Toulouse. Les TSEEAC en 3^e année de formation à l'ENAC ont pu donc passer leur qualification sur place.

Cette année, **le taux de réussite est de 78 %**, avec 72 inscrits.

Il faut cependant noter que le taux de candidats inscrits / candidats potentiels reste **stable autour de 50 %**, ce qui demeure *faible*.

2^{DE} QUALIFICATION

L'Administration a souligné le très bon accueil des candidats et du jury dans les 3 centres d'examens ouverts cette année.

Les chiffres à retenir, qui montrent que la 2^{de} qualif reste une épreuve redoutée par les TSEEAC :

- Sur **447 TSEEAC** remplissant les critères, seuls **104** se sont inscrits à la 2^e qualif, soit à **peine 23 %** ! C'est un des *plus bas* taux de ces dernières années ;
- **83** candidats se sont inscrits à la SAE ;
- Le taux d'absentéisme reste stable à **33%**. L'Administration a tenu à rappeler l'importance de prévenir en cas d'absence prévue aux épreuves, ce que les candidats font dans leur grande majorité, aucune justification n'étant demandée ;
- Cette année, le taux de réussite est en baisse : **54 %** (70 % en 2014).

À noter que la note de synthèse reste toujours une épreuve difficile (*moyenne générale inférieure à 10/20*). L'Administration a insisté sur l'importance des 3 devoirs envoyés aux participants de la SAE, les chiffres montrent que les candidats qui les préparent améliorent leurs notes le jour de la qualif.

Un des objectifs de l'année prochaine est de *renforcer l'adéquation entre les cours de la SAE et les attentes des membres du jury*.

L'administration, estimant que la préparation des candidats était perturbée par l'attente des résultats de la CAP avancement de juin (sans en apporter la preuve) **a proposé aux OS de repousser l'épreuve de 6 mois**.

SNNA-FO, contrairement aux autres OS, **s'y oppose**, car d'une part, cela revient de facto à *accepter les taux pro/pro et leur pérennité*, d'autre part *les candidats reçus perdront automatiquement 6 mois pour l'obtention des primes de polyvalence et de technicité. Les agents perdront également une CAP pour postuler sur des emplois fonctionnels*.

SNNA-FO affirme sa volonté de maintenir le calendrier de la 2^{de} qualif tel qu'il est actuellement.

Calendrier qualifications 2016

SAE :

Semaines 10, 11, 12 (lundi 7 mars au vendredi 25 mars 2016)

1^{re} qualification :

Semaine 20 (du mardi 17 au vendredi 20 mai)

2^e qualification :

Semaines 41-42 (lundi 10 octobre au mercredi 19 octobre)

Épreuves écrites le mardi 11 octobre

À noter également la sortie de [l'Arrêté du 2 novembre 2015 fixant les règles d'organisation générale et le contenu de la formation initiale statutaire des techniciens supérieurs des études et de l'exploitation de l'aviation civile](#).

Vous souhaitez défendre l'avenir des services et des personnels de la DGAC ? REJOIGNEZ FO ! <http://www.fodgac.fr/fr/adhesion/>

Contacts SNNA-FO : Frédéric BARRET Jérôme CAFFIN Stéphane DROTHIERE

